

Witry-lès-Reims, le 4 décembre 2024

Viticultrice à 42 ans : un projet bien mûri

La Safer Grand Est a facilité l'installation en viticulture d'Audrey Vincenot, une quadragénaire bien formée et très déterminée qui souhaitait cultiver sa vigne en Champagne.

Le bon moment

Originaire de Bourgogne, Audrey Vincenot a suivi des études d'ingénieur en agriculture puis réalisé un 3^e cycle en commerce des vins et spiritueux qui l'ont amenée à réaliser des stages dans le milieu du vin. Ces expériences qui l'ont beaucoup intéressée ont renforcé l'idée d'une éventuelle installation en viticulture, sur les terres de Champagne où ses pas l'avaient portée. Une fois passé le cap de la quarantaine, cette mère de trois enfants, enseignante en lycée agricole, s'est sentie davantage disponible pour mettre en œuvre son projet. Restait à trouver des vignes à acquérir, ce qui n'est pas une mince affaire. Une première fois, elle a déposé auprès de la Safer sa candidature pour l'attribution d'une parcelle, mais sans succès.

« Je l'avais rencontrée à ce moment-là, précise Céline Bouetel, conseillère Foncier Safer. Elle était déçue. On sentait que ça lui tenait vraiment à cœur de se lancer dans le métier, seule, à son nom. Je lui ai dit qu'il fallait qu'elle persiste. »

Une 2^e chance

Une nouvelle opportunité s'est présentée à quelque de temps de là avec l'arrivée d'un dossier portant sur une soixantaine d'ares d'un seul tenant situés à Epernay. Informée de l'appel à candidatures lancé par la Safer, Audrey Vincenot s'est mise sur les rangs, en insistant sur sa forte motivation, ses compétences et la surface mise en vente très proche du seuil minimal d'installation fixé par la MSA. Au vu de la solidité de ces éléments, son projet a retenu l'attention du comité technique qui a délibéré en sa faveur. « J'avais ce projet en tête depuis un moment, il a mûri posément. Pour le concrétiser, j'ai pu compter sur des soutiens familiaux, sur mon conjoint, mais aussi sur la banque.

La Safer du début à la fin

La vente du domaine Robert, qui représentait 25 ha de vignes sur plusieurs communes, a été à la base de cette opportunité. Une négociation engagée par la Safer avec le groupe MHCS, qui s'était initialement porté acquéreur de l'ensemble, a permis de détacher une demi-douzaine d'ha et de les remettre sur le marché à destination du vignoble. Comme d'autres candidats à l'installation, Audrey Vincenot a pu bénéficier de cette opération par substitution et d'un accompagnement de la Safer. Ce qu'elle confirme : « La Safer a été présente à mes côtés tout au long du processus d'acquisition de la vigne jusqu'à l'acte notarié. » Céline Bouetel précise : « Nous avons rempli notre rôle qui était de lui apporter une aide technique et juridique, mais aussi de l'encourager, de lui dire que son projet était entendable et viable. »

Première vendange

Depuis la signature en décembre 2023, elle a pris possession de sa parcelle et commencé à la travailler, tout en conservant son activité d'enseignement. « La vigne était plutôt en bon état, plantée en grande partie en pinot meunier, avec un peu de chardonnay. J'effectue les travaux en vert, la taille, les vendanges. Un prestataire passe pour les traitements phytosanitaires. » Elle a effectué sa première vendange en septembre dernier : « Après l'angoisse du gel, du mildiou..., elle s'est plutôt bien passée. La qualité était présente et l'appellation a été tout juste faite. Mes raisins ont été livrés en coopérative et en négoce. »

Occupée à prendre ses marques et à stabiliser son affaire, la nouvelle viticultrice ne veut pas aller trop vite mais ne s'empêche pas de se projeter : « L'idée serait, si possible, d'agrandir un jour l'exploitation pour pouvoir la consolider. » Céline Bouetel de conclure : « Comme elle le souhaitait, elle mène son bateau, elle est seule maîtresse à bord. »